

Justificatif généré le 23/10/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 23/10/2024

Département : Paris (75)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006462_2024-10-08

N° d'annonce : 7501JAL20240000006462_2024-10-08

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 08 OCTOBRE 2024

BUGALI

Siège social : 81 rue Réaumur, 75002 Paris

878314988 R.C.S. Paris

Activité : Édition de logiciels applicatifs. Activité d'édition musicale sous toutes ses formes.

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 septembre 2024 désignant : administrateur Selarl Selarl AJAssosié représenté par Maxime Lebreton 90 boulevard Flandrin 75116 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Guigon associates en la personne de Me Pierre-Adrien Guigon 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.